

FLASHES

Conférence de la franc-maçonnerie

FRANC-MAÇONNERIE. La grande maîtresse de la Grande loge féminine de France (GLFF), Marie-Thérèse Besson, en visite dans notre département, tient une conférence ouverte au public à l'auditorium de la chambre de commerce et d'industrie à Cayenne, le jeudi 22 juin à 18h30, sur le thème : « La franc-maçonnerie féminine, un chemin de vie ».

Les femmes qui composent la GLFF appartiennent à toutes les classes d'âge et de catégories socio-professionnelles. L'occasion de mieux la connaître. En tout, 420 loges de cette branche de la franc-maçonnerie existent en France métropolitaine, hors Hexagone et à l'étranger. Quelque 14 000 femmes les fréquentent.

Épelle-moi en juillet

CONCOURS. L'association Guyane Épelle-moi organise la 6^e édition du concours inter-régional Épelle-moi le samedi 8 juillet à l'Encre, à Cayenne. Cette année, 20 collèges et 24 écoles élémentaires se sont inscrits. Ils sont répartis sur onze communes : Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Kourou, Saint-Georges, Sinnamary, Iracoubo, Mana, Saint-Laurent et Grand-Santi. Dans le cadre d'une convention de deux ans qui a été signée, le collège Petit-Bourg de Marie-Galante (Guadeloupe) participe

pour la deuxième fois au concours. L'association lance un appel eu égard aux difficultés de trésorerie rencontrées chaque année. Dans un communiqué, elle « déplore que la première institution concernée, à savoir le rectorat, ne soutienne pas financièrement Épelle-moi qui obtient pourtant l'adhésion de plus en plus d'établissements de l'académie de Guyane (d'où l'accroissement des dépenses). Aussi, nous espérons pouvoir compter sur le soutien du nouveau recteur », souligne-t-elle.

Meeting des acteurs culturels

CULTURE. Dans la continuité des actions de concertation et de sensibilisation aux problématiques culturelles du territoire guyanais, conduites à travers le pays par les collectifs citoyens, la ville de Sinnamary ouvre au grand public et aux acteurs culturels sa salle de spectacle Sinnaryouz, dans le cadre d'une réunion de concertation entre l'ensemble des acteurs culturels du Centre littoral, du Pays des savanes et de l'Ouest guyanais. Ce rassemblement vise à définir les bases d'un positionnement commun des acteurs culturels auprès de l'appareil politique et du grand public, afin de construire un projet de société forte et unie par un socle culturel riche de sa diversité. La réunion est programmée ce samedi de 9 heures à midi. La concertation est interdisciplinaire et s'adresse à l'ensemble des secteurs issus des économies de la culture (patrimoine matériel, patrimoine immatériel, spectacle vivant, audiovisuel, livre etc...). La rencontre se déroulera en trois temps :

1. Présentation des travaux réalisés par les différents collectifs.
 2. Ateliers et débats.
 3. Élaboration d'un cahier de propositions.
- Afin d'organiser au mieux les ateliers-débats, les collectifs sont invités à partager les thématiques de leurs travaux par le biais d'un résumé succinct ou d'un ordre du jour.
- Renseignements : Centre littoral Grégory Alexander : 0694 06 08 02 ou gregalexander973@gmail.com et Patricia Blérald : 0694 42 48 13.

Conférence sur les pratiques restauratives

CONFLITS. Des conférences organisées par GPS, l'association Akatij, et la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse à l'occasion de la venue de Jean Schmitz, fondateur de l'Illart (Instituto latino americano de praticas restaurativas) et formateur au niveau international en justice et pratiques restauratives, se tiennent vendredi et mercredi. Les pratiques restauratives sont le nom donné à une approche de résolution positive de conflits, et situations de violence. Elles émanent de la justice restaurative, qui elle-même, tire son origine de la résolution de conflits de peuples autochtones (Maoris en Nouvelle-Zélande et certains peuples amérindiens d'Amérique de Nord, qui travaillaient le conflit avec toute la communauté). Elles ont comme objectif principal la « restauration » des relations. Ces conférences sont libres et gratuites.

Vendredi de 14h à 16h au lycée Raymond-Larcy, avenue Monnerville à Saint-Laurent du Maroni.

Mercredi de 19h à 21h au pôle culturel de Kourou.

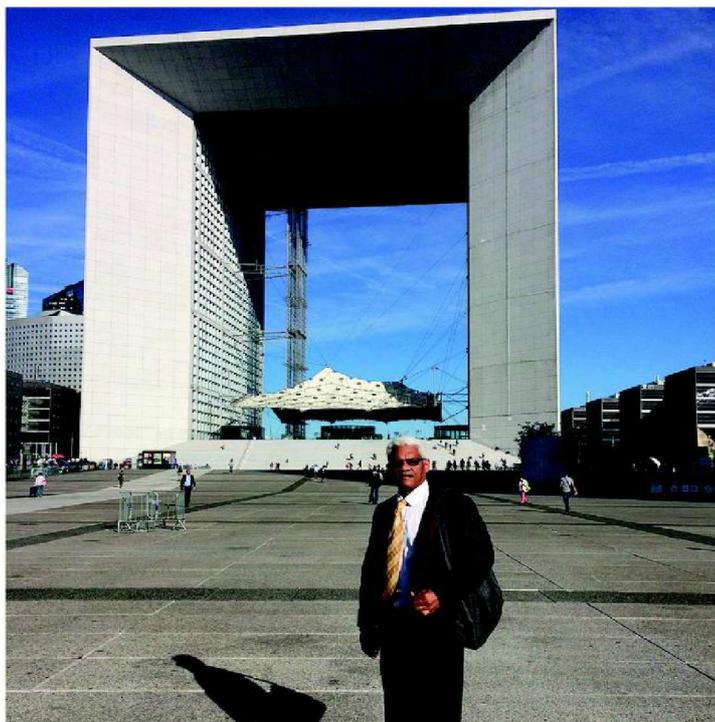
Eau : la Guyane a besoin de 200 millions d'euros

Le maire de Montsinéry-Tonnégrande, Patrick Lecante, a participé au conseil d'administration du Comité national de l'eau, qui s'est tenu hier à la Défense (Hauts-de-Seine). À l'ordre du jour, essentiellement, la préparation de la 11^e génération des programmes des interventions des agences de l'eau.

En l'absence d'agence de l'eau dans chacun des territoires d'Outre-mer, la Guyane bénéficie de la solidarité inter-bassins. À ce titre, Patrick Lecante est intervenu pour rappeler les forts besoins en adduction d'eau potable, c'est-à-dire l'accès à l'eau pour tous : « Entre 25 et 35 % de la population concernée, à savoir le rectorat, ne soutienne pas financièrement Épelle-moi qui obtient pourtant l'adhésion de plus en plus d'établissements de l'académie de Guyane (d'où l'accroissement des dépenses). Aussi, nous espérons pouvoir compter sur le soutien du nouveau recteur », souligne-t-elle.

« Dans les accords de Guyane signés fin avril, rappelle Patrick Lecante, la problématique de l'eau n'est pas fléchée stricto sensu, mais elle est présente en filigrane puisqu'elle relève aussi des besoins du territoire pour son développement propre, de même que la politique de l'assainissement fluvial. »

Ce point était également à l'ordre du jour du conseil d'administration, alors même que l'île de Cayenne



Patrick Lecante a participé hier au conseil d'administration du Comité national de l'eau qui s'est déroulé à la Défense. / photo FXG

a été touchée par des inondations ces derniers jours. « Cela implique la mise en œuvre d'actions de résilience, poursuit l'élus, c'est-à-dire non seulement se mettre à l'abri, mais aussi mettre les biens à l'abri, ce qui n'a pas du tout été fait... »

C'est donc un plan exceptionnel contractualisé entre l'État, l'Europe et la CTG

qu'il faudrait pour que le cycle de l'eau en Guyane fonctionne comme dans n'importe quel autre territoire de l'Hexagone. Une mention a été faite quant à la nécessité d'améliorer la coopération transfrontalière en matière de lutte contre les inondations du Maroni et de l'Oyapock, en développant l'observation des phénomènes

de crues en lien avec les Affaires étrangères. Enfin, un rappel a été fait pour indiquer que si la Guyane contribue à l'amélioration des masses d'eau brute de qualité au niveau national, ces masses d'eau brute sont dans le même temps polluées par l'action de l'orpaillage clandestin.

FXG, à Paris ■

Des subventions sous-évaluées

La veille à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), intégré désormais à l'Agence française pour la biodiversité (AFB), Patrick Lecante, l'un des administrateurs de l'AFB, a pu faire le point des financements acquis pour la Guyane en 2017. La subvention s'élève à 6, 277 millions pour un investissement en eau potable et en assainissement estimé à 21 millions.

Sont concernés Awala-Yalimapo, Iracoubo, Papaïchton, l'agglo de Cayenne (CACL), Maripasoula, Saint-Laurent-du-Maroni, Mana et Saint-Georges-de-l'Oyapock. « Tout le territoire est visé, résume Patrick Lecante, pour des travaux qui vont de l'extension des stations d'épuration d'Iracoubo jusqu'à la mobilisation de ressources en eau potable pour Maripasoula. Nous sommes sur

toute la palette du grand cycle de l'eau et pour permettre un réel rattrapage, la subvention aurait dû être multipliée par trois ou quatre pour rentrer dans l'épure des besoins identifiés à hauteur de 200 millions d'euros. » À Grand-Santi par exemple, il faudrait mobiliser 10 à 15 millions d'euros pour que ce territoire bénéficie d'un service public de l'eau.

FXG, à Paris ■